



visite de l'ESNAM par les élus  
communautaires hier après-midi

### Un contrat...

[christine.duchenois@ardenne-metropole.fr](mailto:christine.duchenois@ardenne-metropole.fr)

Mercredi 10 mai, lors du prochain conseil communautaire, nos élus auront l'occasion, s'ils le souhaitent, de valider le contrat de ruralité mis au point par Ardenne Métropole sur la période 2017-2020. Ce nouveau dispositif gouvernemental est destiné à *"fédérer les partenaires institutionnels, économiques ou associatifs dans les territoires ruraux afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire."* Ruralité oblige, les communes concernées par le contrat de ville sont automatiquement exclues de ce dispositif. Concrètement, parmi les projets présentés, on relève la création de commerces multiservices, le développement de marchés paysans, la mise en valeur du patrimoine ou des travaux de rénovation énergétique.

### ...peut en cacher un autre !

[vincent.chaumont@ardenne-metropole.fr](mailto:vincent.chaumont@ardenne-metropole.fr)

Lors de la même séance, mercredi 10, un autre contrat sera officiellement présenté aux élus communautaires. Il s'agit cette fois du contrat de territoire passé entre les communes et intercommunalités ardennaises d'une part, le conseil départemental d'autre part. Concernant nos collectivités, le département mettra sur la table 6,5 millions d'euros sur la période 2017-2019, à répartir entre Ardenne Métropole et ses communes membres. Il est prévu que 60 % de cette somme conséquente soient destinés à équiper, animer et valoriser nos territoires, contre 40 % pour soutenir l'économie et l'emploi locaux. Un appel lancé par notre communauté d'agglomération auprès de ses communes membres a déjà permis d'identifier 77 projets.

### Une visite avec un ministre ?

[guy.pratlong@ardenne-metropole.fr](mailto:guy.pratlong@ardenne-metropole.fr)

Efficacement cornaqués par Jean-Luc Claude, le vice-président en charge des travaux, une bonne vingtaine d'élus communautaires venus des quatre coins d'Ardenne Métropole se sont réunis, hier après-midi, pour une visite guidée du chantier de l'Esnam, l'école nationale supérieure des arts de la marionnette, avenue Jean Jaurès, à Charleville-Mézières. Lancée en juin 2014, cette opération d'un montant total de 11 millions d'euros s'achèvera dans quelques mois, avec une inauguration prévue à la mi-septembre, lors du festival des marionnettes. Demeure une seule inconnue : après Aurélie Filippetti, Fleur Pellerin et Audrey Azoulay, ce grand moment permettra-t-il d'attirer à l'Esnam un 4<sup>e</sup> ministre de la Culture ? Réponse en toute fin d'été...

### Lettre hebdo'eau

[edith.bouillot@ardenne-metropole.fr](mailto:edith.bouillot@ardenne-metropole.fr)

Votre Lettre hebdo se mouille ! Ou plutôt se met à la page en adoptant l'orthographe préconisée à l'occasion de la soirée "Disc'eau Flu'eau" proposée ce vendredi soir, entre 18 h et 21 h, au centre aquatique Bernard Albin, à Charleville-Mézières. Au programme de cet agréable moment récréatif, des séances d'aqua-dance et l'occasion de se baigner autrement en prenant les commandes d'un scooter ou en jouant autour d'une structure gonflable. Le tout accompagné d'un challenge avec de nombreux lots à gagner. Côté tarifs, prévoyez 3,20 € par enfant et 4,20 € par adulte (3,70 € et 5 € pour les visiteurs extérieurs à Ardenne Métropole), l'entrée étant gratuite pour les moins de 3 ans. Et à bientôt pour d'autres animations aggl'eau...